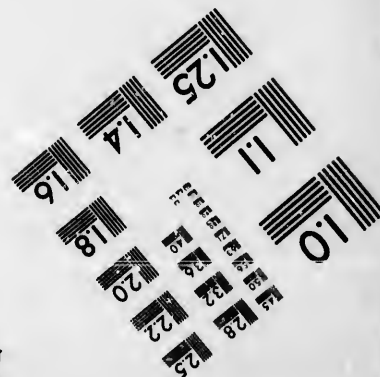
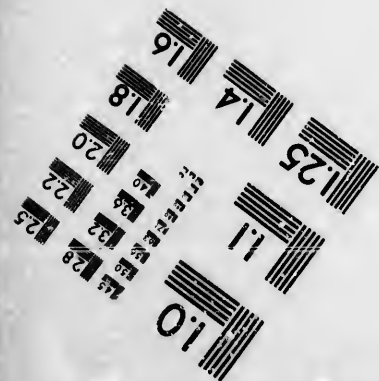
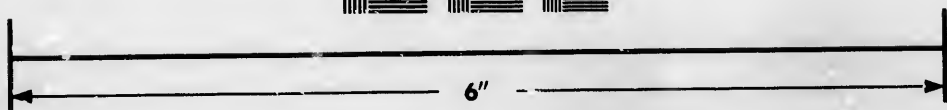
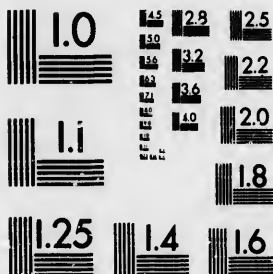


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

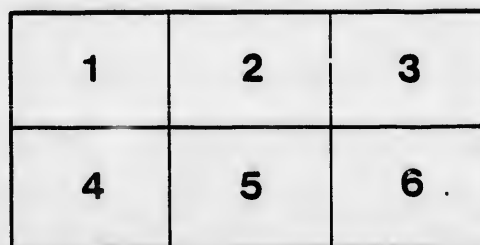
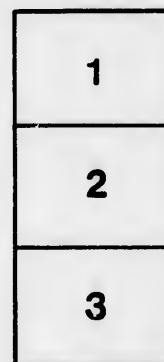
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
odifier
une
nage

rrata
o

pelure,
à

335 Biogr. étrang. N° 7

EXAMEN CRITIQUE

D'UN OUVRAGE INTITULÉ

THE REMARKABLE LIFE, ADVENTURES AND DISCOVERIES

OF SEBASTIAN CABOT

OF BRISTOL

THE FOUNDER OF GREAT BRITAIN'S MARITIME POWER, DISCOVERER OF AMERICA

AND ITS FIRST COLONIZER

BY J. E. NICHOLLS

CITY LIBRARIAN, BRISTOL

3, rue de l'Université,
Paris

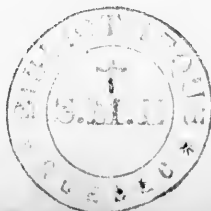
London, Sampson Low, Son and Marston, 1869,

Demy-quarto of xvj-192 pages.

Bibliothèque
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

Quand l'amour-propre national se mêle à une question d'érudition, il est bien rare que l'impartialité de l'écrivain n'en soit point affectée : c'est pis encore s'il s'agit d'un amour-propre de clocher ! Or c'est précisément ce que nous apporte cet élégant petit volume, dédié aux très-respectable maire, respectables aldermen, haut sheriff, et membres du conseil de ville, et aux maître, gardiens et communauté de la société des marchands aventuriers de la cité de Bristol, auxquels il est respectueusement offert par l'auteur, bibliothécaire de la dite ville, comme la monographie d'un concitoyen (*a fellow citizen*). Le format, la justification, la réglure à compartiments qui sépare, en les encadrant de filets, le texte, les manchettes, le titre courant et le foliotage, enfin la couverture même figurant une reliure en cuir brun chagriné et gaufré de vignettes, avec titre artistique sur fond doré ; tout cela rappelle ces minces volumes petit in-quarto sur papier pot, du XVIII^e siècle, si bienvenus des amateurs. Par la condition extérieure, comme par le contenu du livre, *a labour of love* (p. 189), on a voulu faire honneur à l'enfant de Bristol.

Sébastien Cabot en effet était bien un habitant, un citoyen de Bristol, cela n'est point douteux ; et il n'est pas douteux non plus qu'on n'en pût dire autant de son père Jean Cabot : cependant le volume est exclusivement consacré à Sébastien, et la gloire personnelle de Jean est confisquée sans scrupule au profit de son fils !... C'est que Jean est clairement un citoyen légal de Venise, venu seulement dans l'âge mûr s'établir à Bristol avec sa famille ; tandis que Sébastien, lui, est l'enfant de la cité, il y a été élevé, il y a grandi, et M. Nicholls veut même qu'il y soit né ! Le bibliothécaire actuel de la grande ville commerciale n'est certainement pas le premier à énoncer que Sébastien Cabot était natif de Bristol ; mais ceux qui le disaient jadis le croyaient sans examen, par simple conjecture, jusqu'à ce qu'il advint au traducteur Richard Eden de l'affirmer comme l'ayant appris de Cabot lui-même.



BIBLIOTHEQUE
— DE —
M. L'ABBÉ VERREAU
No.
Classe.....
Division

Eden publica en 1555, sous le titre *The decades of the New World or West Indies*, etc., un volume petit in-4° (dont il s'exécute en ce moment même, à Londres, une réimpression) formant un recueil, devenu très-rare, de diverses pièces relatives à la découverte de l'Amérique; recueil que l'on peut considérer comme le premier embryon de l'importante collection de Hakluyt. Il débutait par une version anglaise des trois premières décades océaniques de Pierre-martyr d'Anghiéra, où chacun sait qu'il est fait une mention particulière de Sébastien Cabot, sous l'année 1515. M. Nicholls ayant emprunté précisément à la version anglaise de Eden le témoignage qu'il rapporte de Pierre d'Anghiéra, nous tenons à mettre sous ses yeux le texte original latin du savant milanais, afin de faire comprendre au nouvel historien pourquoi nous ne saurions avoir une foi aussi robuste que la sienne en la parole de Eden; mais comme Anghiéra ne parle de Cabot qu'au chapitre VI de sa III^e décade, nous ne nous embarrasserons pas de chercher à deviner où pourrait bien se trouver un chapitre XII (!) de la II^e décade, que désigne en même temps le bibliothécaire de Bristol (p. 90). Nous ne voulons transcrire que quelques lignes, prises au commencement et à la fin de la mention assez étendue que le célèbre conseiller des Indes consacre à notre héros: « Sé-
» bastianus quidam Cabotus, genere Venetus, sed a parentibus in Britanniam
» insulam tendentibus, transportatus pene infans, etc..... Familiarem habeo domi
» Cabotum ipsum, et contubernalem interdum. Vocatus namque ex Britannia a
» rege nostro catholico,.... concurialis noster est, etc. » — M. Nicholls passe entièrement sous silence la naissance vénitienne et la venue tout enfant en Angleterre attestées ici par Anghiéra, mais il rapporte comme il suit, d'après Eden, la fin du passage: « Cabot is my very friend, whom I use familiarly, and delight
» to have him sometimes keepe mee company in mine owne house; for being
» called out of England by the commandement of the Catholic king of Castile...
» he was made one of our councill and assistants, as touching the affaires of the new
» Indies, etc. » — Le proverbe italien *traduttore traditore* est ici, comme on voit, parfaitement mérité par le translateur, tout plein d'imaginative. Sans prendre la peine de le quereller pour ses paraphrases quand elles se bornent à outrer l'expression, du moins avons-nous à nous récrier hautement contre la perversion du sens quand nous voyons une simple présence actuelle à la cour (*concurialis noster est*) transformée en une charge officielle de *conseiller des Indes* bien explicitement définie!... Et des érudits de notre temps répètent de pareilles billesvesées, sans même songer à vérifier si le nom de Cabot figure en réalité sur les listes du Conseil, que nous avons tout au long dans Herrera! — Voilà, ce nous semble, un premier avertissement significatif pour ceux qui accordent si légèrement leur confiance à Richard Eden.

Abordons de plus près la question même de la patrie de Sébastien Cabot, telle que la tranche M. Nicholls sur la foi de cet inventif Eden. — On connaît de longue date un *Discours* sur les voies du commerce des épiceries, recueilli de souvenir vers 1547 ou 1548 par Ramusio, chez son ami Fracastoro, à Caffi, de la bouche d'un seigneur dont il tait respectueusement le nom (l'éditeur Thomas Giunti le dit de Mantoue), lequel raconte une entrevue avec Sébastien Cabot, à

Séville, quelques années auparavant (1544 ou 1545 suivant toute apparence, et non 1548, comme, par inadvertance, se le persuade M. Nicholls, p. 60). Eden a fait entrer aussi dans son volume de 1555 une version anglaise de ce discours ; mais doué qu'il était de beaucoup d'imagination, le fantaisiste traducteur avait résolu de révéler au public le nom du savant interlocuteur, non-autrement désigné par Ramusio ; et sans la moindre hésitation ni le moindre scrupule, avec toute l'assurance d'un informateur parfaitement sûr de son fait, il désigne l'ancien nonce pontifical en Espagne, le bolonais Galéas Bottrigari, lequel par malheur était mort une trentaine d'années avant l'époque du discours qu'on lui fait tenir!... Nouvel indice de la valeur que peut avoir l'assertion d'un tel garant. — L'anonyme mantouan (au sujet duquel nous n'avons pas besoin d'exposer ici notre opinion propre) déclarait expressément, comme avait fait trente-deux ans auparavant Pierre d'Anghiéra, que Sébastien Cabot était vénitien et avait été emmené tout jeune en Angleterre par son père : c'est vis-à-vis de cette déclaration que Eden a inscrit l'annotation marginale que voici : « Sébastien Cabot m'a » dit (*tould me*) qu'il était né à Bristol, et qu'à l'âge de quatre ans il avait été » emmené par son père à Venise ; et ainsi il est venu de rechef en Angleterre » avec son père, au bout de quelques années : d'où l'on a pensé qu'il était né à » Venise ». — Telle est l'assertion pour laquelle se détermine le bibliothécaire de Bristol (p. 19), sans mettre un instant en balance les déclarations, un peu mieux autorisées ce semble, des personnages graves qui ont, beaucoup plus sûrement que l'inconsistant Eden, dû tenir leurs informations de Cabot lui-même. Nous croyons raisonnable de soupçonner un quiproquo dans l'esprit aventureux du compilateur, à qui probablement Cabot avait dit en réalité, comme à tous les autres, qu'il était né à Venise, et avait été, dès son jeune âge (quatre ans expressément cette fois), amené à Bristol par son père.

L'option de M. Nicholls paraît plus étrange encore quand on le voit sacrifier (p. 18. 113) à une allégation provenant d'une source tellement suspecte, l'autorité même d'une déclaration solennelle officiellement recueillie de la bouche de Cabot par un homme du caractère de Gaspard Contareni, l'ambassadeur de Venise à la cour d'Espagne : dans une dépêche du 31 décembre 1522, adressée de Valladolid au Conseil des Dix, Contareni, rendant compte d'une entrevue secrète qu'il a eue en son palais avec Sébastien Cabot, consigne la déclaration que celui-ci lui fait tout d'abord en ces termes : « Seigneur ambassadeur, pour » tout dire, je suis né à Venise, mais j'ai été élevé en Angleterre, et venu ensuite » au service de ce roi catholique d'Espagne, j'ai été fait, par le roi Ferdinand, » capitaine avec une provision de 25000 maravédis ; puis j'ai été fait, par le roi » actuel, pilote major avec une pareille provision de 50000 maravédis, et il me » donne en plus 25000 maravédis *as Adjutant of the Coast* (!), ce qui fait un » total de 125000 maravédis, équivalant à 300 ducats ». Nous avons rapporté ce passage en entier afin d'avertir à cette occasion M. Nicholls que *as Adjutant of the Coast* n'est point une traduction admissible de l'italien *per adjuto di costa*, simple reproduction de la locution espagnole *por ayuda de costa*, qui signifie « pour » indemnité de frais » (littéralement *for aid of cost*) et rien de plus. — Revenons

au point capital. *Io nacqui a Venetia*, voilà ce que déclare Sébastien Cabot à l'ambassadeur de Venise, pour être transmis à Venise au Conseil des Dix, à qui déjà il l'a mandé par une autre voie, et qui a sous sa main les justifications légales. Que M. Nicholls réfléchisse sérieusement à toutes ces déclarations concordantes de 1515, 1522, 1547, provenant incontestablement de Cabot lui-même, et constatées par des personnages d'une grave autorité; et qu'il pèse parallèlement la valeur d'une simple annotation marginale émanée d'une tête légère qui de son chef transforme le capitaine Cabot en conseiller des Indes, et qui, de l'évêque bolonais Bottrigari fait, trente ans après sa mort, un gentilhomme mantouan narrant les navigations de Cabot; et nous aimons à penser que, tout bibliothécaire qu'il est de la ville de Bristol, il sera forcé de reconnaître qu'un amour-propre de clocher ne saurait excuser une telle déviation, en faveur de sa thèse, de toutes les règles de la critique. Nous négligeons, pour ne pas laisser prendre à cette discussion une étendue incommensurable, d'autres arguments concluants, à commencer par la résidence fixe de quinze années à Venise, obligatoire pour Jean Cabot préalablement à sa naturalisation; d'où il s'ensuit une impossibilité radicale d'établissement à Bristol vers 1460 ou 1470, comme le conjecturait M. Nicholls (p. 17), etc. — Forcément reconnu natif de Venise, Sébastien Cabot n'en sera pas moins un enfant de Bristol par l'éducation, le domicile prolongé, les services, mais il sera lavé de plein droit de l'accusation de mensonge (*a great liar as well as a great navigator*) si bénévolement admise à sa charge par M. Nicholls (p. 112: *comp.* 176), tandis qu'il n'y aura qu'une falsification fantaisiste de plus à porter au compte de Richard Eden, coutumier du fait.

Venons au père. Un document exprès lui a conféré la nationalité vénitienne le 29 mai 1476: M. Nicholls ne semble pas s'être rendu un compte bien précis de la condition que nous venons de rappeler, de quinze années de domicile continu, à laquelle était subordonnée cette concession; aussi tous ses raisonnements chronologiques où se trouvent impliquées les années 1460 à 1476 pèchent-ils par la base. Il s'abuse en outre en supposant une corrélation quelconque entre la naturalisation vénitienne de Jean Cabot et la date de 1472 qui appartient à une autre naturalisation tout à fait indépendante, dont la formule, seule portée au registre des minutes, est suivie, date par date, de la mention de seize autres, expédiées ultérieurement dans le cours de vingt-huit années, d'après ce même modèle, y compris, au treizième rang, celle de Jean Cabot en 1476. — Mais, se demande M. Nicholls, puisque Jean Cabot n'était vénitien que par adoption, quelle était donc sa nationalité originelle? Bien que le chroniqueur Stow l'appelle *un Génois*, ne serait-ce pas après tout un *Anglais* (! p. 21) fait citoyen de Venise pour quelque éminent service? [M. Nicholls oublie qu'il a transcrit lui-même un peu plus haut: *as usual for a residence of fifteen years*], et rien ne contredit qu'il puisse lui-même être né à Bristol!.... Il y a peu d'années, ajoute le patriotique bibliothécaire (p. 22), il existait en cette ville, dans le trésor de Saint-Thomas, divers actes du temps de Henri VII, attestés par des signatures de ce nom; malheureusement les recherches les plus actives n'ont pu les faire retrouver. —

Voilà encore une illusion créée par l'amour du clocher, détruite par le propre témoignage de Jean Cabot, qui d'après les relations écrites au retour du voyage de 1497, se déclarait le compatriote d'un génois de Castiglione.

M. Nicholls est, du reste, bien loin de placer dans ses affections Jean Cabot, citoyen légal de Venise en définitive (p. 52), au même niveau que son fils Sébastien, l'enfant avéré de Bristol : aussi, que vaut le nom de Jean Cabot, accompagné de celui de ses trois fils dans les lettres royales de Henri VII du 5 mars 1496, ou seul dans les lettres du 3 février 1498 ? Cela veut-il dire qu'il ait même participé de sa personne aux découvertes de son fils ? M. Nicholls ne le pense pas ; c'est à ses yeux une pure question de *raison sociale*, « *trading firm* » (p. 52) de la maison de commerce dont Jean était le chef : il projetait, préparait, dirigeait les entreprises d'aventures, mais c'est son fils Sébastien qui les exécutait en réalité. Il est vrai qu'il existe une lettre bien souvent alléguée, du vénitien Laurent Pasqualigo de Londres à ses frères à Venise, dans laquelle c'est expressément sous le nom de Jean Cabot qu'est raconté le voyage ; mais bast !... « *The amor patriae* » [imprimé *amor patria* : on sait que la perversion du latin est le péché mignon des typographes anglais] « is very strong here » : Pasqualigo connaît Jean Cabot pour le chef de famille et son compatriote, et il grossit ses honneurs et ses succès. C'est M. Nicholls qui nous dit cela. — N'avons-nous pas ici une frappante réalisation de la parabole évangélique de la poutre et du fût ? et l'amour du clocher de M. Nicholls n'est-il pas bien autrement écrasant que l'*amor patriae* dont il impute gratuitement les exagérations à Pasqualigo ? — M. Nicholls ne paraît pas connaître, au surplus, la dépêche si curieuse, publiée en 1864 et réimprimée en 1868, de l'ambassadeur *milanais* à son souverain, contenant une narration si explicite, en parfait accord avec la lettre du *venitien* Pasqualigo, et sur laquelle on ne saurait tenter aucune interprétation détournée sous prétexte de l'*amor patriae* vénitien.

Le bibliothécaire de Bristol déclare de même la guerre à Hakluyt (p. 46) pour avoir inscrit le nom de Jean Cabot au lieu de celui de Sébastien dans une note relative au voyage de 1497, et il fait à ce sujet des comparaisons et des rapprochements tout à fait insuffisants et erronés : il semble avoir complètement perdu de vue ce que Biddle avait déjà reconnu et exposé en 1831 dans son *Memoir of Sebastian Cabot* (chap. V), et dont on pouvait espérer un plus complet éclaircissement de la part du *monographe* actuel ; mais il n'aperçoit aucune différence entre les trois éditions de Hakluyt, de 1582, 1589 et 1600, il attribue aux annales de Stow ce qui est emprunté à la chronique de Fabyan, et paraît ne pas connaître le texte cottonien corrélatif, publié dès 1861 et répété en 1866, dans les *Proceedings* de la Société américaine des Antiquaires, en sorte qu'il peut passer pour médiocrement au fait sur ce point. — On en peut dire autant de quelques autres, comme par exemple, de ce qui concerne l'original du portrait gravé placé en tête de son propre ouvrage ; cette gravure, jadis exécutée pour les *Memoirs historical and topographical of Bristol* de Samuel Seyer, était la reproduction d'une peinture de Holbein autrefois à Whitehall et devenue depuis le commencement de ce siècle la propriété de la famille Harford à Bristol, de qui elle fut acquise

en 1842 par l'américain Richard Biddle de Philadelphie; mais loin d'exister encore en Amérique, comme le croit M. Nicholls (p. 53), cette belle toile a été détruite en 1845 dans un incendie, à Pittsburg en Pensylvanie, résidence de Richard Biddle, où elle avait été transportée. — M. Nicholls semble ignorer que Sébastien Cabot ait jamais été marié, bien que le nom de Catherine Medrano, sa femme, se trouve authentiquement constaté : aussi ne faut-il pas s'étonner qu'il ne se soit point enquis de savoir si son héros avait eu quelque postérité. Un vague soupçon nous a parfois traversé l'esprit, que son adjoint et survivancier Guillaume Worthington, loin d'avoir été un instrus honteusement commis à le dépouiller, lui était peut-être au contraire attaché par quelque lien de famille : mais où espérer découvrir une lueur quelconque à ce sujet ?

Un excursus d'une douzaine de pages (32 à 43) touchant les mœurs et la vie sociale des Anglais au commencement du xvi^e siècle, pour la majeure partie sans application spéciale à Bristol, et sans référence aucune à Cabot, nous fait regretter que l'auteur ait négligé de jeter au moins un coup-d'œil semblable sur la vie maritime et le commerce extérieur de cette importante cité, dont Christophe Colomb en 1477 signalait les fréquentes relations avec l'Islande, et dont Guillaume Botoner constatait en 1480 une expédition d'aventure à la recherche de l'île du Brésil dans l'Océan à l'ouest de l'Irlande : deux faits qui dans notre pensée ont une connexion singulière avec l'établissement, à Bristol, du marin veneto-génois Jean Cabot, lequel peut-être en 1477 aura eu l'occasion de renseigner son compatriote Colomb sur sa route de Bristol en Islande, et peut-être aura conduit lui-même les deux navires armés par Jay le jeune pour l'expédition de 1480. — Une lacune plus importante à signaler dans l'approvisionnement de matériaux réunis par le nouveau *monographe* pour l'érection de son monument à la mémoire de Sébastien Cabot, c'est l'absence de toute notion, au moins apparente, du premier tracé connu des découvertes de ce navigateur dans l'Amérique du Nord, tel que le présente, dès l'année 1500, la grande carte originale du fameux pilote espagnol Jean de la Cosa, bien des fois reproduite en cette partie par la gravure ou la lithographie, depuis la première réduction d'Alexandre de Humboldt en 1834, et le scrupuleux fac-simile complet de Jomard en 1846, jusqu'aux extraits spéciaux de Kohl et de Henri Stevens en 1869. En bornant son étude hydrographique des navigations terreneuviennes de Sébastien Cabot, à la carte de 1544, M. Nicholls subit l'inconvénient de rencontrer confondus sur ce document tardif des éléments recueillis à des dates fort diverses, aussi bien la *première vue de terre* de 1494, que les explorations ultérieures jusques et y compris celles de Jacques Cartier en 1542 et 1543 : aussi nous semblerait-il fort peu sûr de se fier aux déductions que M. Nicholls tire de cette carte de 1544 pour déterminer la portée des premières découvertes des Cabot.

Nous avons suffisamment épluché jusqu'ici le travail de M. Nicholls pour nous croire quitte envers son joli petit volume de notre tâche de critique rébarbatif. Sans vouloir prétendre que tout le reste soit irréprochable (quelle œuvre humaine a ce privilège ?), nous croyons pouvoir, en définitive, le recommander dans son ensemble comme un intéressant résumé de la longue et honorable carrière mari-

time d'un homme remarquable par ses éminentes qualités, qui n'était point à la vérité natif de Bristol, mais n'en était pas moins un citoyen, un enfant adoptif de cette noble cité; qui n'était pas non plus le premier, l'unique découvreur des terres neuves de l'Amérique du Nord, mais n'en avait pas moins un titre réel à partager avec son père la gloire de cette première découverte, continuée directement par lui seul; d'un homme enfin à qui, pour son propre honneur, la ville maritime de Bristol aurait toute raison d'ériger une statue.

*

(*Revue critique d'histoire et de littérature*, n° 17, du 23 avril 1870.)

